

CONDITIONS DE RÉSERVATION

LES EMPLACEMENTS « CAMPING-CARAVANING »

comprennent la location d'un emplacement délimité pour un camping-car, une tente ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires. Le prix du forfait « camping » comprend 1 ou 2 personnes, 6 personnes maximum étant admises par emplacement.

Les emplacements sont loués à partir de 14h00 jusqu'à 12h00 le lendemain. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

LES LOCATIFS comprennent la location pour 2 à 8 personnes selon le choix de la location, le parking pour un véhicule, l'eau, l'électricité, le gaz et l'accès aux infrastructures d'accueil. Dans les mobil-homes 4/5 personnes, 5 personnes pourront être acceptées après accord de la direction (4 adultes max. et 1 enfant). Dans les mobil-homes 6/7 personnes, 7 personnes pourront être acceptées après accord de la direction (6 adultes max. et 1 enfant). Dans les mobil-homes 6/8 personnes, 8 personnes pourront être acceptées après accord de la direction (6 adultes max. et 2 enfants). Nos locations sont équipées en vaisselle, oreillers et couettes.

. **Le linge de lit et de toilette n'est pas fourni.**

Nos locations sont disponibles entre **16h00 et 19h00 (18h30 hors juillet-août)** le jour de l'arrivée et doivent être libérées pour **10h00** le jour du départ. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : toute demande de réservation ferme doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour et les frais de dossier. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Pour les locations, **le solde doit être réglé 30 jours avant le début du séjour** (Réservation de dernière minute : toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement par CB). Modes de paiement : chèque bancaire, chèque vacances, chèques vacances connect, carte bancaire virement. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée, retardée ou de départ anticipé. De même en cas d'arrivée après 20h00 non signalée au camping, celui-ci se réserve le droit d'annuler la réservation et de remettre en location l'hébergement. Toutes les sommes versées sont alors acquises au profit du camping.

LES TARIFS s'entendent TTC avec un taux de TVA de **10% à 20%** ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Les prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

CAUTION : **une caution de 200€ à 350€** pour le matériel (selon le mobil-home) et **une caution de 50 à 80€** pour le forfait ménage (selon le mobil-home) seront demandées lors de votre arrivée. Ces cautions garantissent la perte, la casse, la dégradation du matériel et des extérieurs, ainsi que **la propreté impeccable** de la location.

La location fait l'objet d'un état des lieux à l'arrivée par le réservant (toute anomalie doit nous être signalée sous 24h) et à son départ par les 2 parties. Tout écart sera facturé. Les cautions seront restituées en fin de séjour **ou au plus tard sous huitaine par courrier**, sous réserve de la bonne exécution des présentes conditions de réservation.

Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat de responsabilité civile privé couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Le camping Ar Roc'h décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc..., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.

ANNULATION : toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier, **Plus de 30 jours avant la date du séjour**, le montant de l'acompte reste acquis au camping. Moins de 30 jours avant la date du séjour, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire **l'assurance annulation ou interruption de séjour** qui vous est proposé lors de la réservation.

Les animaux de petites tailles, hors chiens de classes I et II et chats, en possession d'un carnet de vaccination et limités à deux par location sont acceptés. Ceux apparaissant comme dangereux sont refusés ; les autres doivent dans tous les cas être tenus en laisse et ne sont pas admis dans l'espace aquatique et le bloc sanitaire. **De même, ils ne devront en aucun cas être laissés seuls dans la location.** Enfin, il sera demandé à leurs propriétaires de les accompagner à l'extérieur du camping pour leurs besoins afin de garantir la propreté du camping. Un forfait supplémentaire de 2 euros par animal et par jour sera demandé au résidant.

Le camping Ar Roc'h se réserve le droit d'accès au camping à toute personne supplémentaire non prévue au formulaire de réservation. Les visiteurs doivent obligatoirement stationner leurs véhicules sur les aires de parking du camping. **L'accès aux sanitaires et à la piscine leur est interdit sans l'accord du gestionnaire.** En contrepartie de la mise à disposition des équipements du camping, ils devront s'acquitter de la taxe visiteur. **Tous les réservants doivent se conformer aux dispositions du « Règlement intérieur » affiché à l'entrée et à l'accueil du Camping.**

Campez Couvert 
Assurance annulation de séjour

Assurance annulation : nous vous proposons une assurance annulation-interruption de séjour dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Gritchen – Tolède et Associés s'engage à rembourser tout ou partie du séjour versé suivant notre barème d'annulation.